



EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1^{er} septembre.

L'an deux mil vingt le mardi 1^{er} septembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 25/08/2020

Date d'affichage 25/08/2020

Etaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystelle VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Procurations :

Était absents excusés :

Était absent non excusé :

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Marion VEISTROFFER a été élue secrétaire de séance.

TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNE

Pascal LIVENAI de la commission voirie/transport/mobilité rappelle que la région a demandé à Laval Agglo de reprendre la compétence du transport scolaire en subventionnant en contrepartie le coût occasionné. Hors, Laval Agglo n'a pas souhaité gérer le transport des enfants scolarisés en primaire.

Dans le cadre de ce transfert de compétences, une convention doit être signée entre la mairie et Laval Agglo.

De ce fait, nous avons étudié le nombre d'enfants concernés en demandant aux parents dont les enfants scolarisés à Beaulieu et ceux scolarisés à l'école privé de Montjean, de les inscrire. Le prix du transport auprès de plusieurs sociétés a été étudié.

RÉCAPITULATIF - OFFRE TRANSPORT ENTRE LES ECOLE ET LES HABITATIONS HORS BOURG

	TERME FIXE / JOURS (HT)	TERME KM EN BOUCLE / JOURS (HT)		PRIX / JOURS (HT)	PRIX / ANNEE 2020/2021	Classement
		Prix Unitaire du Km	Total			
LE PAPE - RGO MOBILITES				143,42	20 078,80	3
TITI FLORIS	50,00	1,08	75,60	125,60	17 584,00	2
TAXI POUSSIN	Ne donne pas suite à notre demande - Déjà retenu par Saint Cyr Le Gravelais					NC
A.C.M TAXIS		1,25	87,22	87,22	12 210,80	1
Nombre de Km par jour					70	
Nombre de jour d'école					140	

Pour info, le montant de la subvention versée par Laval Agglo est de 6727 €. Le prix demandé aux familles est de 90€ pour le 1^{er} enfant, 70 € pour le 2^{ème} enfant et gratuité pour le 3^{ème}. Le coût pour la commune est de 4743 €. D'autre part, afin d'assurer la sécurité des enfants, un gilet jaune a été acheté pour chacun d'eux.

Monsieur Le Maire propose de valider le choix d'ACM TAXIS et la signature de la convention avec Laval Agglo.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 15 voix**

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 4 septembre 2020.

Le Maire,

Anthony ROULLIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20200901-2020-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2020

Affichage : 07/09/2020

